

BTSA Aménagements Paysagers

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

LEGTA POITIERS VENOURS
MAILLET Christophe
05.49.43.95.33
cfa.vienne@educagri.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Conditions d'accès :

Conditions d'admission en apprentissage - Être âgé de 16 à moins de 30 ans. - Être titulaire d'un BAC général, technologique ou professionnel, ou d'un BP4 Aménagements Paysagers. - Pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap. Satisfaire aux prérequis : Avoir obtenu un diplôme de niveau 4 et maîtriser les savoir de base niveau C1 en français. Avoir un projet professionnel dans le domaine de l'aménagement paysager.

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

En deux années, ce diplôme de niveau 5 permet d'acquérir une maîtrise de l'aménagement, autant dans sa dimension conceptuelle que technique, organisationnelle et financière :
· Concevoir un aménagement en lien avec le paysage.
· Savoir choisir des végétaux en lien avec le milieu écologique et le projet.
· Réaliser des rendus de projets de paysage et des plans techniques autant manuellement que numériquement.
· Implanter un chantier et réaliser les créations minérales et végétales.
· Expérimenter l'organisation d'un chantier et la gestion des hommes et du matériel en sécurité.
· Être capable de réaliser le bilan économique du chantier.
· Expérimenter la communication de projets devant des clients

Contenu et modalités d'organisation

Modules généraux : Expression Communication Savoirs scientifiques Communiquer en langue étrangère Education physique et Sportive Voyage pédagogique à l'étranger
Modules techniques : Connaissances des végétaux Gestion des espaces paysagers Techniques de constructions paysagères Gestion technicoéconomique Elaboration d'un projet d'aménagement

Parcours de formation personnalisable ?
Oui Type de parcours Mixte

Validation(s) Visée(s)

BTSA aménagements paysagers - Niveau 5 : DEUG, BTS, DUT, DEUST (Niveau 5 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Licence Professionnelle,

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00521704	du 01/09/2025 au 30/06/2027	Thuré (86)	CFA AGRICOLE DE LA VIENNE		Non éligible	